



## COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU **25 SEPTEMBRE 2023**  
Délibération n° **DEL-2023-0343**

Objet : Actualisation du tableau des emplois

Nombre de sièges : 74  
Membres en exercice : 74

Présents : 60  
Pouvoirs : 7  
Absents : 0  
Excusés : 14  
Pour : 67  
Contre : 0

Abstention : 0  
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Préfecture le

**2 8 SEP. 2023**

et publié le

**2 8 SEP. 2023**

Secrétaire de séance :  
Jean-François CLAPPAZ

Le lundi 25 septembre 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 19 septembre 2023.

Présents : Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Karim CHAMON, Christiane CHARLES, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Nelly GADEL, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, François OLLEON, Valérie PETEX, Serge POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie TANI, Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs : Patrick AYACHE à Philippe LORIMIER, Coralie BOURDELAIN à Laurence THERY, Christophe ENGRAND à Brigitte SORREL, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Hervé LENOIRE à Patrick BEAU, Guillaume RACCURT à François OLLEON, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

Vu le Code général des collectivités territoriales  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires  
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale  
Vu le Code du travail, et en particulier les articles L. 6211-1 et suivants, les articles D. 6211-1 et suivants ;  
Vu la loi n°- 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;  
Vu l'ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle ;  
Vu le décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant ;

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, mais également suite aux évolutions de service.

Monsieur le Président propose au Conseil communautaire, de valider l'évolution du tableau des emplois de la collectivité comme présenté ci-dessous.

Ces derniers correspondent aux crédits budgétaires inscrits aux budgets.

**Légende :** Temps complet = TC / Temps non complet = TNC / Catégorie = Cat.

SG = Secrétariat Général / DC = Direction Communication / DG = Direction Générale / DRH = Direction Ressources Humaines / DFCP = Direction Finances & Commande Publique / DSI = Direction Systèmes Informations / DPST = Direction Patrimoine & Services Techniques / DGD = Direction Gestion des Déchets / DEA = Direction Eau & Assainissement / DEVECO = Direction Développement Economique / DALE = Direction Aménagement, Logement & Environnement / DCPC = Direction Culture & Patrimoine Culturel / DEJP = Direction Enfance, Jeunesse & Parentalité / DSMT = Direction Sports, Montagne & Tourisme / DM = Direction Mobilité / DASS = Direction Autonomie, Santé & Solidarités / EHPAD = Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes / MG = Moyens Généraux

### **Emplois permanents :**

Les emplois permanents seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base des articles 3-3-2° ou 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

La rémunération de l'agent ne pourra pas dépasser l'indice brut sommital du cadre d'emploi de recrutement.

Nbre de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Motif	Direction
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	TC	35h00	01/10/2023	Eau	Recrutement sur nouveau cadre d'emploi	DEA
	Création	C/B	Cadres d'emplois des adjoints techniques ou des techniciens territoriaux						
1	Suppression	A	Grade d'attaché	TC	35h00	01/10/2023	Assainissement	Recrutement sur nouveau cadre	DEA

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

			principal					d'emploi	
	Création	B/A	Cadres d'emplois des attachés ou des rédacteurs territoriaux						
1	Suppression	C	Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux	TC	35h00	25/09/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DEJP ALSH Saint Maximin
	Création		Grade d'adjoint technique						
1	Suppression	A	Grade d'éducateur de jeunes enfants	TC	35h00	25/09/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DEJP MA "Le Pré en Bulle" Allevard
	Création	A	Grade d'infirmière en soins généraux						
1	Suppression	A	Grade d'attaché	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DCPC Espace Aragon
	Création	B	Grade de rédacteur principal de 2ème classe						
1	Suppression	A	Grade de psychologue de classe normale	TC	02h44	01/10/2023	Principal	Evolution d'organisation	DEJP LAEP Pontcharra et Villard Bonnot
	Création				05h28				
1	Suppression	A	Cadres d'emplois des assistants socio-éducatifs ou des moniteurs éducateurs et intervenants familiaux ou des psychologues ou des éducateurs de jeunes enfants territoriaux	TNC	02h39	25/09/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DEJP LAEP "Papillon" Plateau des Petites Roches
	Création	B	Grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale						
1	Suppression	A	Cadres d'emplois des assistants socio-éducatifs ou des moniteurs éducateurs et intervenants familiaux ou des	TNC	02h39	25/09/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade et évolution du temps de travail	DEJP LAEP "Papillon" Plateau des Petites Roches

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

			psychologues ou des éducateurs de jeunes enfants territoriaux						
	Création	B	Grade de sage-femme de classe normale		02h30				
1	Suppression	B	Grade d'auxiliaire de puériculture classe supérieure	TC	35h00	25/09/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DEJP MA Les Boutchous Crolles
	Création	C	Grade d'agent social						
1	Suppression	B	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Recrutement sur nouveau cadre d'emploi	DFCP
	Création	A/B	Cadres d'emploi des attachés et rédacteurs territoriaux						
1	Suppression	B	Grade Rédacteur principal 1ère classe	TC	35h00	01/11/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DCOM
	Création	C	Grade adjoint administratif principal 1ère classe						
1	Suppression	C	Grade d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DCPC MTRC
	Création		Grade d'adjoint du patrimoine 1ère classe						
1	Suppression	B	Grade d'aide- soignant	TC	35h00	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DASS - EHPAD
	Création			INC	28h00				
	Suppression			TNC	28h00	01/02/2024			
	Création			TC	35h00				
1	Suppression	B	Grade de technicien principal de 1ère classe	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Recrutement sur nouveau cadre d'emploi	DALE
	Création	A/B	Cadres d'emplois des techniciens ou des ingénieurs						

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

			territoriaux						
1	Suppression	B	Grade d'ingénieur	TC	35h00	01/11/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DSI
	Création		Grade d'ingénieur principal						
1	Création	A	Grade d'attaché	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Création de poste	SG
1	Création	C	Grade d'adjoint administratif	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Création de poste	SG
1	Création	C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Création de poste	DGle
1	Création	C	Grade d'adjoint d'animation	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Création de poste BP 2023	DEJP ALSH Saint Maximin
1	Suppression	B	Grade d'auxiliaire de puériculture classe supérieure	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Reclassement	DEJP Multi-accueil "Les Bout'chous" Crolles
1	Suppression	C	Grade d'adjoint du patrimoine	TNC	18h00	01/10/2023	Principal	Réorganisation	DCPC Lecture Publique
	Création				26h00				
1	Suppression	A	Grade d'attaché	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Nomination suite à réussite examen professionnel	DCPC
	Création	A	Grade d'attaché principal						
1	Suppression	C	Grade d'agent social principal de 2ème classe	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Avancement grade	DEJP
	Création	C	Grade d'agent social principal de 1ère classe						
2	Suppression	B	Grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Reclassement	DEJP
1	Suppression	A	Grade d'infirmier en soins généraux	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Départ retraite agent	DEJP
1	Suppression	C	Grade d'adjoint technique principal de 2ème classe	TNC	14h00	01/10/2023	Principal	Départ retraite agent	DEJP
1	Suppression	B	Grade de rédacteur principal 1ère classe	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Suppression suite fin de détachement	MG

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

1	Suppression	A	Grade d'éducateur de jeunes enfants	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Recrutement sur nouveau grade	DEJP
	Création	A	Grade de conseiller territorial socio-éducatif						
1	Création	B	Cadre d'emploi des Educateurs territoriaux des A.P.S	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Evolution d'organisation	DSMT
1	Suppression	A	Grade d'assistant socio-éducatif	TNC	1h54	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				2h12				
1	Suppression	A	Grade de psychologue de classe normale	TNC	1h50	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				2h07				
1	Suppression	A	Grade de sage-femme	TNC	1h53	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				2h03				
1	Suppression	A	Grade d'assistant socio-éducatif	TNC	1h54	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				1h53				
1	Suppression	C	Grade d'agent social	TNC	1h50	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				2h07				
1	Suppression	A	Grade d'assistant socio-éducatif	TNC	15h20	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				15h22				
1	Suppression	A	Grade d'assistant socio-éducatif	TNC	19h27	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				19h49				
1	Suppression	A	Grade de psychologue de classe normale	TNC	18h05	25/09/2023	Principal	Evolution temps de travail	DEJP
	Création				17h39				
1	Suppression	A	Cadres d'emplois des assistants sociaux-territoriaux ou des moniteurs éducateurs ou des éducateurs de jeunes enfants ou des psychologues territoriaux	TNC	2h46	25/09/2023	Principal	Evolution d'organisation	DEJP

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

### Promotions internes 2023 :

Nbre de poste	Création / Suppression	Cat.	Grade	TC / TNC	Temps de travail hebdo	A compter du	Budget	Motif	Direction
1	Création	B	Grade d'attaché	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Promotion interne	DSMT
1	Création	B	Grade d'ingénieur	TC	35h00	01/10/2023	Assainissement	Promotion interne	DEA
1	Création	C	Grade de rédacteur principal de 2ème classe	TC	35h00	01/10/2023	Principal	Promotion interne	SG

### Emplois non permanents (Accroissement temporaire d'activité) :

La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 dans son article 3 I 1°), permet aux collectivités de recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité. Ces emplois non permanents ne peuvent excéder 12 mois pendant une même période de 18 mois consécutifs, ils seront pourvus uniquement par des agents contractuels.

Considérant les besoins des directions pour assurer la bonne continuité du service rendu au public, notamment au regard des nombreux services à la population, et des contraintes réglementaires encadrant le recrutement (délais de vacance, de publication, durée des remplacements), la collectivité pour répondre rapidement aux exigences de continuité de service, prévoit la création de ces postes.

Nombre de poste	Cat	Cadre ou Grade	Création / Suppression	TC / TNC	Temps de travail hebdo	Date de début	Date de fin	Budget	Direction	Motif du recrutement
5	C	Cadres d'emplois des adjoints administratifs ou des adjoints techniques	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/09/2024	Eau / Assainissement	DEA	Accroissement temporaire d'activité
2	C	Cadres d'emplois des adjoints administratifs ou des adjoints techniques	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/09/2024	Eau / Assainissement	DEA	Accroissement temporaire d'activité
1	C	Grade d'adjoint administratif	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/06/2024	Principal	DFCP	Accroissement temporaire d'activité
1	A	Grade de psychologue	Création	TNC	28h00	01/10/2023	30/09/2024	EHPAD	DASS EHPAD	Accroissement temporaire d'activité
1	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	Création	TC	35h00	25/09/2023	29/02/2024	Principal	DCOM	Accroissement temporaire d'activité
2	C	Grade d'adjoint d'animation	Création	TC	35h00	25/09/2023	28/02/2024	Principal	DEJP	Accroissement temporaire d'activité

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

4	C	Grade d'agent social	Création	TC	35h00	25/09/2023	31/12/2023	Principal	DEJP	Accroissement temporaire d'activité
1	A	Grade d'attaché	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/09/2024	Principal	SG	Accroissement temporaire d'activité
1	A	Grade d'attaché	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/09/2024	Principal	SMMAG	Accroissement temporaire d'activité
1	A	Cadre de santé	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/09/2024	EHPAD	DASS EHPAD	Accroissement temporaire d'activité
1	C	Cadres d'emplois des adjoints du patrimoine ou des adjoints administratifs territoriaux	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/09/2024	Principal	DCPC	Accroissement temporaire d'activité
1	B	Cadre d'emploi des rédacteurs	Création	TC	35h00	25/09/2023	29/02/2024	Principal	DCPC	Accroissement temporaire d'activité
1	C	Grade d'adjoint technique	Création	TC	35,00	01/10/2023	30/09/2024	Principal	DPST	Accroissement temporaire d'activité
1	B	Cadres d'emplois des rédacteurs territoriaux ou des assistants de conservation du patrimoine ou des adjoints du patrimoine ou des adjoints administratifs territoriaux	Création	TC	35,00	01/10/2023	30/09/2024	Principal	DCPC	Accroissement temporaire d'activité
1	B	Cadres d'emplois des infirmiers territoriaux ou des infirmiers territoriaux en soins généraux	Création	TC	35,00	01/10/2023	30/09/2024	EHPAD	DASS EHPAD	Accroissement temporaire d'activité
1	B	Cadres d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/09/2024	Principal	SG	Accroissement temporaire d'activité

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

### **Apprentissage :**

Considérant, que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration; et que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

Considérant que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui.

Considérant la volonté de la collectivité de participer à l'insertion professionnelle des jeunes en les formant à de nombreux diplômes, du CAP au Master.

L'apprentissage reste un des outils de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences qui permet d'anticiper les départs à la retraite en envisageant un nouveau mode de recrutement, qui facilite l'intégration dans la fonction publique territoriale après une période test pour l'employeur comme pour l'apprenti. Il crée également des opportunités d'échanges de compétences et de connaissances entre l'apprenti et les agents ;

L'apprenti bénéficie du statut de salarié et perçoit une rémunération minimale correspondant à un pourcentage du SMIC en fonction de son âge, du diplôme préparé et de son ancienneté dans le contrat. Cette rémunération sera réévaluée si les nécessités du service le justifient.

Considérant qu'il revient à la collectivité de prendre en charge le coût de la formation, que les crédits nécessaires ont été inscrits au budget primitif 2021.

Nombre de poste	Diplôme	Création / Suppression	TC / TNC	Temps de travail hebdo	Date de début	Date de fin	Budget	Direction
1	Auxiliaire de puériculture	Création	TC	35h00	01/10/2023	30/06/2024	Principal	DEJP
2	EJE	Création	TC	35h00	25/09/2023	31/07/2025	Principal	DEJP
1	CAP AEPE	Création	TC	35h00	25/09/2023	31/08/2025	Principal	DEJP
1	Master MBA MCE (Management Commerce et Entreprenariat)	Création	TC	35h00	25/09/2023	20/08/2024	Principal	DEVECO
1	BTS GEMEAU	Création	TC	35h00	25/09/2023	15/07/2025	Eau	DEA
1	BTS GEMEAU	Création	TC	35h00	25/09/2023	15/07/2025	Assainissement	DEA
2	Bachelor 2 Responsable de Communication	Création	TC	35h00	25/09/2023	12/09/2025	Principal	DCOM
1	BP JEPS LTP	Création	TC	35h00	01/11/2023	31/08/2025	Principal	DEJP
1	BP JEPS	Création	TC	35h00	25/09/2023	31/08/2025	Principal	DEJP
2	BTS Gestion PME	Création	TC	35h00	25/09/2023	30/06/2025	Principal	DFCP
1	Master M2 LEA RESET Ressources Environnement Société et Transition	Création	TC	35h00	25/09/2023	14/07/2024	Principal	DALE

**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**

1	Master 2 Sciences sociales parcours Evaluation et management des politiques sociales (EMPS)	Création	TC	35h00	25/09/2023	03/09/2024	Principal ou EHPAD ?	DASS
---	--	----------	----	-------	------------	------------	-------------------------	------

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Au registre ont signé tous les membres présents.  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le **25 SEP. 2023**

Le Président,  
Henri BAILE



**La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.**